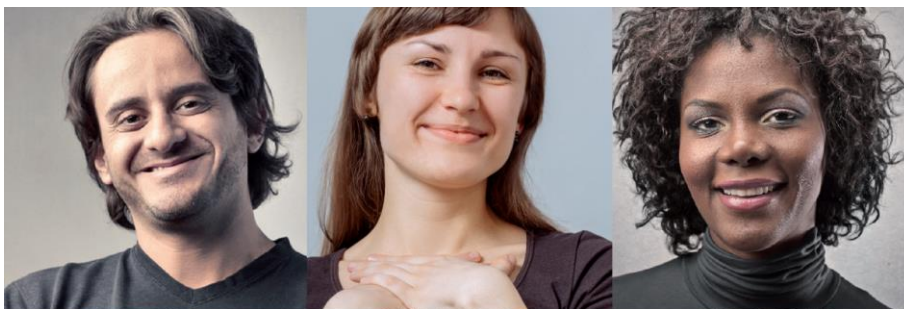


CERTIFICATION CléA

Socle de connaissances et
de compétences professionnelles



Durée :

Évaluation préalable : 6h

Évaluation finale : entre 1h30
et 5h (en fonction des différents
domaines à évaluer)

Public :

Tout public

Pré-requis :

Aucun

Lieu :

APP de Poitiers

Dates prochaines sessions :

- 20 / 27 septembre et 04 octobre 2018
- 11 / 18 / 25 octobre 2018
- 08 / 15 / 22 novembre 2018
- 27 novembre et 04 / 11 décembre 2018

Financement :

Tous dispositifs de financement
(Compte Personnel de
formation, plan de
formation, OPCA...)

Informations complémentaires :

Aude SHORTLAND
app@irts-pc.eu
05 49 41 46 31

CléA, première certification interprofessionnelle à portée nationale, reconnue dans tous les secteurs et par tous les acteurs.

Un certificat pour **tout public** au service de la **formation de l'emploi**, de **l'évolution professionnelle** et de la **compétitivité**.

La solution **CléA - APP**, habilité nationalement par le COPANEF, est un service proposé à la personne. Il agit comme un révélateur du niveau de connaissances et de compétences au regard du « Référentiel Socle ».

Il amène la personne à la certification en différentes étapes grâce à un **accompagnement personnalisé**, dans un environnement pensé pour créer un climat favorable à une **mise en confiance**.

À l'issue de l'évaluation, une certification est remise si le candidat a validé les **7 domaines de compétences**. Dans le cas contraire, le candidat a 5 ans pour se former sur les modules manquants et pourra repasser l'évaluation sur ces dits modules pour obtenir sa certification.

Bénéfices du CléA

Pour le salarié - le demandeur d'emploi

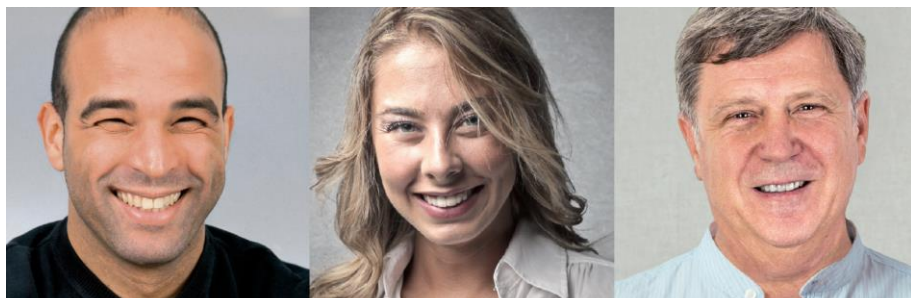
- Attester de son **niveau de maîtrise** du socle de connaissances et de compétences professionnelle utiles pour accéder à la formation professionnelle.
- Accéder à une **première certification** (premier diplôme) reconnu par tous.
- Progresser, évoluer dans l'entreprise: découvrir d'autres facettes de son métier, occuper des postes différents, changer de service...
- Favoriser son **insertion professionnelle**, sociale, civique et culturelle.
- Garantir l'employabilité.

Pour les responsables de formation entreprise - DRH

- Accompagner la transformation des métiers (transformation digitale).
- Plus de compétences, plus d'**adaptation**, plus de **polyvalence** : meilleure employabilité
- Un **repère fiable** pour les employeurs et les recruteurs
- **Valoriser** des acquis

CERTIFICATION CléA

Socle de connaissances et
de compétences professionnelles



Objectifs

- Engager le processus de certification CléA
- Valider les connaissances et compétences déjà maîtrisées dans les 7 domaines du socle :
 - Communiquer en français
 - Utiliser les règles de base de calcul et du raisonnement mathématique
 - Utiliser les techniques usuelles de l'information et de la communication numérique
 - Travailler dans le cadre des règles définies d'un travail en équipe
 - Travailler en autonomie et réaliser un objectif individuel
 - Apprendre à apprendre tout au long de la vie
 - Maîtriser les gestes et postures et respecter des règles d'hygiène, de sécurité et environnementales élémentaires
- Obtenir une certification valorisable reconnue par toutes les entreprises et dans tous les secteurs d'activité au niveau national
- Établir un diagnostic précis des compétences
- Posséder un portfolio des acquis formels, informels et non formels incluant les attestations de validation, les conseils et les préconisations de parcours de formation visant l'acquisition des compétences non validées
- Envisager un parcours de formation si besoin

Contenu

Temps 1

- Entretien d'accueil individualisé & Auto-évaluation (1h)
 - Présentation du service, de la démarche
 - Échange interactif
 - Repérage des acquis non formels et informels

Temps 2

- Positionnement en présentiel (4h)
 - Évaluation par une mise en situation contextualisée
 - 2h travaux collectifs
 - 2h travaux individuels
 - Définition du potentiel et capacités de la personne dans les domaines de compétences socle

Temps 3

- Entretien individuel et bilan (1h)
 - Restitution des résultats de l'évaluation
 - Analyse partagée des acquis et des écarts constatés sur la base de l'évaluation et de l'auto-évaluation
 - Définition commune de préconisations de formations si besoin
 - Validation de compétences
 - Information sur l'offre locale de formation et les possibilités de financement

